

Mme Van Offelen : Honorons la vie de nos héros par la mise en valeur de notre patrimoine commémoratif.

Mme Van Offelen rappelle qu'en janvier 2017, elle avait proposé avec son collègue Daniel Hublet de mettre en valeur les monuments funéraires ucclois afin que les passants, les visiteurs et les écoliers en comprennent la signification. M. Hublet et Mme Van Offelen suggéraient qu'à côté de chaque monument, les services communaux installent un panneau explicatif doté d'un « QR code » renvoyant au site internet de la commune. Ce genre de dispositif existe déjà dans plusieurs communes bruxelloises et ailleurs en Belgique.

Cette proposition a reçu un accueil favorable de la part du Collège et a été soutenue par le Conseil Communal. Elle a très rapidement fait l'objet d'une mise en œuvre, ce dont Mme Van Offelen et M. Hublet se sont réjouis. En effet, à la demande de l'administration communale, le Cercle d'histoire et d'archéologie d'Uccle a préparé les textes et un appel d'offres a été lancé pour la confection des panneaux. Cependant, il semble qu'il y ait eu des soucis avec la firme sélectionnée.

Mme Van Offelen souhaite rappeler la signification de cette proposition aux nouveaux membres du Conseil communal.

Chaque année, lors des cérémonies du 1er novembre, la commune d'Uccle rend hommage aux victimes militaires et civiles des deux guerres mondiales par un dépôt de fleurs devant différents monuments.

Ce patrimoine commémoratif est particulièrement riche à Uccle.

Il comprend le monument du square des Héros, érigé à la mémoire des soldats ucclois morts pendant la Grande Guerre, les statues évoquant des personnalités telles que le Roi Albert 1er, Sir Winston Churchill et Edith Cavell, ou encore le monument érigé à la mémoire des évadés de guerre au square Marlow et le monument dédié aux anciens du Tomberg, situé dans le quartier du Homborch. Des hommages sont également rendus à des femmes et des hommes moins connus qui ont perdu la vie durant la guerre suite à des actes héroïques.

Mais que sait le public des circonstances de leur sacrifice ? Qui étaient ces évadés, ces anciens du Tomberg ? Qu'ont-ils fait pour être arrêtés, torturés, fusillés, pendus ou décapités ? Quelles ont été les circonstances de leur mort tragique ? Rien n'est indiqué à ce sujet sur les monuments.

Chaque année, le 1er novembre, une famille attend le cortège devant le mémorial Raindorf, au Dieweg, à l'entrée du parc du Wolvendael. Il s'agit de la fille de Maurice Raindorf, accompagnée de ses enfants, petits-enfants, frères et sœurs. Cette dame a expliqué à Mme Van Offelen et M. Hublet que ses parents faisaient partie d'un réseau de résistance. Son père et sa mère ont été arrêtés et emprisonnés par les Allemands. Sa mère, enceinte, a pu être libérée. Par contre, son père a été torturé et a fini décapité parce qu'il ne dénonçait pas ses amis. Cette femme est née alors que son père était prisonnier. Elle n'a pas connu ce père, héros de la guerre.

Mme Van Offelen et M. Hublet ont été fortement interpellés par ce témoignage, et ce d'autant plus qu'ils sont tous deux descendants d'anciens bourgmestres ucclois qui se sont illustrés durant la Seconde guerre mondiale.

Jacques Van Offelen, père de Mme Van Offelen, a appartenu à un mouvement de résistance, tout comme Maurice Raindorf. Vivant à Anvers durant les années de guerre, il y a rédigé, imprimé et distribué la nuit avec ses amis un journal clandestin virulent à l'égard des collaborateurs. À l'issue du conflit, il a été décoré de la Médaille de la Résistance.

Jean Herinckx, grand-père de Daniel Hublet et bourgmestre à cette époque, fut révoqué par l'occupant en 1942 et poursuivit dans la résistance et la clandestinité ses activités patriotiques de soutien à la population. Il fut honoré par la distinction de « Juste parmi les nations » pour son action durant la guerre en faveur des juifs ucclois.

Mme Van Offelen et M. Hublet sont conscients du fait que le sens de ces monuments présents dans l'espace public n'interpelle plus les passants. Ceux-ci saisissent-ils vraiment la portée émotionnelle de ces monuments ? Les Ucclois d'aujourd'hui se sont appropriés ces édifices sans toujours les comprendre, en n'y voyant qu'un élément de mobilier urbain. Certes, des cérémonies sont toujours organisées chaque année, avec parfois un certain faste comme celle du 1er novembre. Mais dans une société où il n'y a pratiquement plus d'anciens combattants, la fonction de passeur de mémoire est appelée à évoluer ou à disparaître.

Mme Van Offelen et M. Hublet souhaiteraient savoir si les problèmes observés à l'occasion de la mise en œuvre de leur proposition ont pu être résolus ou pourront l'être dans un proche avenir. Ils espèrent que les panneaux pourront être réalisés et installés à temps pour la prochaine cérémonie du 1er novembre.

De plus, le programme des cérémonies du 1er novembre devrait faire l'objet d'une plus large diffusion via le magazine Wolvendael, la page Facebook et le site internet de la commune et inviter les Ucclois jeunes et moins jeunes, et notamment les élèves des écoles, à participer au dépôt de fleurs devant les monuments.

M. Cohen partage l'opinion de Mme Van Offelen et estime que ce dispositif devrait être mis en œuvre pour l'ensemble des bâtiments communaux. Il trouve excellente l'idée des QR codes pour susciter l'intérêt de la jeune génération.

M. Cools partage évidemment le point de vue développé par Mme Van Offelen mais ne pense pas qu'il soit opportun de multiplier à l'infini les manifestations patriotiques, où les mandataires se retrouvent entre eux face à un public clairsemé.

D'ailleurs, les commémorations de la Révolution de 1830 ont été abandonnées depuis quelques années et beaucoup de communes ne commémorent plus la naissance du Roi Albert 1er, quoiqu'une circulaire prévoie encore cette manifestation.

Tout en reconnaissant qu'il faut prendre le temps nécessaire pour réfléchir, M. Cools estime pour sa part qu'il convient de se cantonner aux commémorations du 3 septembre (Libération d'Uccle) et du 11 novembre, célébrées par tradition à Uccle le 1er novembre, si on veut impliquer les jeunes dans la transmission du témoignage.

Mme Fremault estime que tous les mandataires politiques ont un rôle important à jouer dans le travail de mémoire, et ce d'autant plus que les témoins des grands événements du passé disparaissent.

Mme Fremault pense qu'il faudrait faire du 11 novembre un moment d'échanges et de débats, qui permettrait aux témoins de drames contemporains de faire part de leur expérience aux jeunes générations.

Selon Mme Fremault, il serait utile de constituer un petit groupe de travail associant l'ensemble des groupes politiques afin de réfléchir à la contribution de la commune à cet indispensable travail de mémoire.

M. Vanraes rappelle l'intérêt de la présence sur le territoire d'Uccle de l'Institut national des Invalides.

Cet établissement a organisé, à l'intention des écoles secondaires, la projection d'un film consacré à la persécution des Juifs durant la Seconde guerre mondiale. Le débat qui a suivi s'est avéré particulièrement intéressant, car les jeunes ont pris conscience du fait qu'il ne s'agissait pas d'histoire ancienne, dans la mesure où certains de leurs condisciples étaient issus de l'ex-Yougoslavie ou du Rwanda et avaient été confrontés aux mêmes violences. Il serait utile de réitérer cette expérience avec l'Institut National des Invalides.

Quoique la plupart des monuments d'Uccle soient mis à l'honneur, l'un d'entre eux est laissé à l'abandon, en l'occurrence le petit monument situé à proximité d'Uccle-Sport. M. Vanraes estime qu'il serait possible de le restaurer sans frais excessifs.

M. Hayette fait partie du conseil d'administration de la Fondation Auschwitz et, à ce titre, a eu l'occasion d'effectuer plusieurs voyages sur le site du d'Auschwitz-Birkenau. Auparavant, des rencontres avec des survivants étaient organisés pour les jeunes à l'issue de la visite du camp de concentration. Mais comme, au fil des ans, les rescapés viennent à disparaître, la Fondation Auschwitz a décidé d'organiser des rencontres avec des historiens après les visites, précisément pour dépasser le stade d'une émotion superficielle.

M. Hayette partage l'idée de Mme Fremault, selon laquelle il serait opportun de créer un groupe de travail consacré à ce sujet et d'y associer le Cercle d'histoire.

Face à la recrudescence des mouvements d'extrême-droite, le devoir de mémoire exige que la commémoration des événements du passé soit associée à une réflexion sur l'évolution de la société actuelle.

Mme Culer marque aussi son accord sur la création d'un groupe de travail associant le Cercle d'histoire.

Mme la Présidente du Conseil se permet de sortir un instant de son rôle de présidente de l'assemblée pour rappeler, en tant qu'enseignante, qu'il faut associer les professeurs d'histoire des écoles à ce travail de mémoire.

M. le Bourgmestre répond que son prédécesseur, M. De Decker, avait déjà entrepris une rationalisation des manifestations organisées en ce domaine et qu'il poursuivra dans cette voie.

Les actions visant à la sensibilisation des jeunes doivent tenir compte des contraintes scolaires.

La collaboration avec les enseignants des écoles, les mouvements de jeunesse et le Cercle d'histoire sera encouragée.

Il y a lieu de mener une réflexion sur l'habitude qui a été prise à Uccle d'effectuer le 1er novembre les manifestations prévues pour le 11 novembre. Le choix de cette date se justifiait par le fait que les manifestations s'achevaient au cimetière de Verrewinkel, où les anciens combattants étaient nombreux le 1er novembre. Mais

vu que le nombre d'anciens combattants se réduit inexorablement, les exigences du devoir de mémoire et le respect des contraintes scolaires inciteraient peut-être à remettre en cause cette tradition.

Mme l'Echevine Ledan remercie Mme Van Offelen pour son interpellation chargée d'émotion ainsi que l'ensemble des conseillers pour leurs interventions.

Au cours des années 2020 et 2021, des panneaux explicatifs seront placardés sur les monuments communaux qui en sont encore privés. Pour Mme l'Echevine Ledan, il faudrait également installer des panneaux le long des chemins ou espaces verts présentant un intérêt historique.

Il faudrait peut-être inciter la rédaction du Wolvendael à accorder une part plus importante aux informations relatives aux commémorations historiques.

La mémoire collective de la commune étant susceptible de se déployer dans des voies multiples, Mme l'Echevine Ledan souhaite que des actions soient menées pour recueillir les récits de vie des habitants. Les propositions artistiques et documentaires poursuivant cet objectif seront encouragées.

Une découverte du Crabbegat, chemin historique emblématique grâce à la présence d'artistes de talent, sera organisée dans le cadre des Journées du patrimoine des 14 et 15 septembre prochains.

Mme l'Echevine Ledan est évidemment favorable à la mise place d'un partenariat avec l'Institut National des Invalides et le Cercle d'histoire d'Uccle.

M. l'Echevin Lambert-Limbosch souligne combien il a été frappé par le concert de klaxons des automobilistes excédés par le ralentissement de la circulation dû aux commémorations de la Libération d'Uccle. Cette attitude atteste à quel point il est important d'effectuer un travail de mémoire, et c'est d'autant plus nécessaire que pour les jeunes générations, les poilus de 14-18 ne signifient plus rien et que même la Shoah est devenue est un événement assez nébuleux pour de larges couches de la population.

Par ailleurs, la réalisation des QR codes a été entravée parce que l'équipe chargée de cette tâche au sein de la société bénéficiaire du marché a décidé de la quitter et que cette société a fini elle-même par tomber en faillite. Mais le problème sera résolu dans le courant de l'année 2020, avec la réattribution du marché pour la réalisation des plaquettes dotées de QR codes.

M. l'Echevin Lambert-Limbosch souhaite que les panneaux comportent un texte suffisamment explicite à côté du QR code, car toutes les personnes susceptibles de les voir ne sont pas dotées d'un smartphone.

Mme l'Echevin Gol-Lescot précise que, de manière générale, toute visite d'élèves des écoles communales fait l'objet d'une préparation et d'un encadrement.

Par exemple, au cours des deux dernières années, les élèves de l'école du Centre ont pu mener un travail de longue haleine avec un ancien « enfant caché », Henri Ronis, qui avait été lui-même élève de cette école. M. Ronis a effectué des recherches dans les greniers de l'école du Centre avec son directeur actuel afin de retrouver des éléments utiles pour la constitution du dossier visant à octroyer le titre de « Juste parmi les nations » aux personnes qui l'ont accueilli. Et comme Henri Ronis a longuement expliqué aux enfants sa vie durant la guerre, ceux-ci étaient bien conscients du sens que revêtait leur participation à l'inauguration des « Pavés de la mémoire ». Et vu qu'il s'agit d'une école à finalité musicale, ces élèves ont interprété un chant lors de la remise du titre de Juste parmi les nations.

L'école de Messidor a été choisie pour participer à l'hommage à Jean Burgers car, durant toute cette année scolaire, ils vont travailler sur le thème de la Résistance. Leur visite du fort de Breendonck est programmée pour le 8 mai 2020. Des contacts ont été établis avec l'Union des anciens étudiants de l'ULB (UAE) pour que des descendants de membres du groupe G viennent expliquer aux enfants en quoi consistait ce mouvement de résistance.

Mme Van Offelen est très heureuse de l'accueil favorable réservé à son interpellation.